

**La colocation escale Saint Benoît**, située dans un lieu de mémoire portée par l'esprit de saint Benoît, est un lieu de vie qui offre à des jeunes femmes, étudiantes ou jeunes-pro, la possibilité d'approfondir leur foi, de fonder leur vie sur le Christ, de pouvoir se poser des questions essentielles afin d'orienter sa vie en vérité et liberté.

Elle s'appuie sur les valeurs de sagesse humaine et spirituelle de la Règle de Saint Benoît,

**« Ecoute... prête l'oreille de ton cœur ; accepte les conseils ...**

**« Ouvrons les yeux à la lumière divine,**

**écoutons d'une oreille attentive la voix puissante de Dieu qui chaque jour nous presse ...**

**Quoi de plus doux que cette voix du Seigneur qui nous invite ?**

**Voici que dans sa tendresse, le Seigneur nous indique le chemin de la vie. »** *prologue de la règle de Saint Benoît*

## **Coutumier pour la vie de l'ESCALE SAINT-BENOIT juin 2017**

Nous proposons de vivre cette année

- **à l'écoute de Dieu** qui nous parle dans sa Parole, à travers la liturgie, dans les évènements, les rencontres
- **avec le soutien et les exigences d'une vie fraternelle** entre colocataires,
- **Accompagnées** par les soeurs du conseil de la congrégation, une sœur 'référente', le Père Avrillon (Prêtre de la Paroisse) en participant aux **weekends spirituels** à Bouzy et à Pailles chaque trimestre

A l'écoute de la Parole de Dieu : *Que rien ne soit préféré à l'œuvre de Dieu.*

**La Lectio divina** (lecture priante de la Parole de Dieu) est un des moyens privilégiés pour découvrir comment Dieu nous parle. Un apprentissage sera fait progressivement lors des rencontres avec nous. Nous vous invitons à l'expérimenter ensemble chaque semaine en prenant l'Evangile du dimanche.

*Cela sera à fixer à la rentrée entre colocataires*

**Un temps de prière quotidien ensemble** (*horaire à fixer aussi à la rentrée selon les différents emplois du temps*), la participation active est importante. A tour de rôle, chaque semaine, l'une de vous en assurera la préparation en donnant une large place à la Parole de Dieu (Evangile, psaumes...).

**Un temps de prière personnel régulier** (oraison, lectio) est à trouver par chacune. Vous serez invitée à en parler avec la sœur référente qui vous suivra.

Le soutien et les exigences d'une vie fraternelle entre colocataires

*« Ils se préviendront d'égards les uns les autres. Ils supporteront très patiemment les infirmités d'autrui, tant celles du corps que celles de l'esprit... » Chapitre 72 cf 53*

L'année en collocation sera l'occasion d'apprendre à s'accueillir les unes les autres dans vos différences, vos richesses et vos manques. Vous aurez à vous entraider, être attentive les unes aux autres, vous concerter dans les petites décisions à prendre, vous demander pardon...

Le chemin de chacune est unique et personnel, aussi il est nécessaire de respecter un équilibre entre des temps de vie fraternelle et des moments plus personnels.

**Les lieux de vie** sont importants pour construire cette vie commune :

La chambre est un lieu personnel, de repos, de travail, de détente et de prière. Apprendre à vivre une certaine solitude peut être très bénéfique durant cette année. On n'y accueille personne et entre 22 h à 7 heures, chacune respecte le repos des autres colocataires. Les smartphones, radios et autres appareils sont à utiliser en mode silencieux dans l'ESBt, il est conseillé de les couper totalement la nuit. Chacune entretient sa chambre.

### L'oratoire/Salon

C'est là en priorité qu'ont lieu la prière en commun, les partages, temps fraternels...

La salle commune avec le coin cuisine est le lieu 'central' de la colocation où l'on se réunit pour le repas. Il aura besoin d'être tenu propre (éviter que de la vaisselle et de la nourriture ne traînent...).

Si vous voulez y inviter un(e) ami(e) pour un repas, prévenez les autres à l'avance.

**Bien commun** *'Il regardera tous les ustensiles et les biens comme des vases sacrés de l'autel'* Rbt 31, 10  
Faire le tri des déchets, utiliser modérément les douches, ne pas laisser de lampes allumées sans nécessité ... entretenir sa chambre et les espaces communs, c'est respecter les biens qui sont mis à notre disposition mais aussi celles avec qui je vis.

Le ménage est un service communautaire auquel chacune doit prendre part. Les tâches seront réparties équitablement. Un roulement aura lieu toutes les semaines. Un créneau horaire sera choisi ensemble pour un grand ménage de l'escalier, de la salle commune et de l'oratoire.

La machine à laver le linge est à disposition de toutes mais on veillera à regrouper les lessives personnelles et à faire tourner la machine sans gêner les autres.

**Les repas** *'ils se serviront mutuellement avec charité'* Rbt 35, 6

Qu'ils soient prévus ensemble ou non, ils devront être un moment simple d'échanges fraternels, de détente. On évite de manger dans sa chambre sauf si on est malade !

Deux repas communautaires minimum par semaine seront organisés.

Le repas sera préparé en fonction des disponibilités de chacune, un roulement sera prévu.

Bénir la nourriture est une façon de reconnaître que tout vient de Dieu.

Une **caisse commune** sera créée pour l'achat des produits ménagers et la nourriture de base (farine, lentilles, pâtes...). Un recueil de recettes pourra être réalisé par le groupe. Cette année de colocation peut être l'occasion d'apprendre à cuisiner et partager ses goûts culinaires.

### **Le week end et les vacances**

Chacune est libre d'organiser son temps libre, ses vacances, en cohérence cependant avec ce que vous vivez dans la colocation. Pour une bonne communication, informer de vos absences et dites quand vous rentrez (notez sur le tableau dans le coin cuisine).

### **Le dimanche**

Le dimanche est un jour privilégié, 'le Jour de Seigneur'.

Nous vous invitons à vivre un dimanche par mois ensemble, avec un temps plus long de partage fraternel et spirituel (préparer la chronique ensemble), mais aussi de détente, d'accueil...

Les autres week end, si vous restez à la colocation pour le week-end, veillez à la fraternité...

## **Partager les grands moments qui structurent la vie chrétienne**

Vous serez invitées à réfléchir ensemble à la façon de vivre ces fêtes de **Noël et Pâques** (même si vous n'êtes pas là le jour même de ces fêtes, il y a les octaves) et à chercher comment vous vivre les temps forts de préparation d'avent et du carême (par ex par une soirée jeûne ou bol de riz, une prière supplémentaire, un pèlerinage, service rendu...). Ce sera l'occasion d'un partage spirituel avec les soeurs du conseil pour vous aider à vivre ces temps.

*« Durant le Carême, chacun offrira spontanément à Dieu, dans la joie venant de l'Esprit Saint, quelque chose de plus qu'au temps ordinaire. Rbt 49 »*

Chacune verra avec la sœur qui la suit ce qu'elle aimerait faire spécialement pour le temps de Carême.

**Hospitalité** *'Tous les hôtes qui surviennent au monastère seront reçus comme le Christ...'* Rbt 53, 1.

Accueillir est une dimension importante de la vie chrétienne. Pour une fête, un anniversaire ou faire découvrir ce que vous vivez... n'hésitez pas à ouvrir votre table mais cela doit être décidé ensemble et dans le respect de la disponibilité de chacune.

Chacune peut inviter un proche pour un repas, à la condition de ne pas gêner les autres colocataires et de les en informer. Celle qui invite se charge du repas.

## **Les soeurs du conseil de la congrégation**

**Le lien avec les soeurs du conseil** est essentiel pour la bonne réussite de cette année.

A chaque passage, nous prendrons le temps d'une visite fraternelle. Ce sera l'occasion de faire le point sur les questions qui se posent, gérer les petits conflits inhérents à toute vie de groupe, aider à une prise de décision, de prier et faire lectio ensemble...

Chaque jeune sera parrainée par **une sœur référente** qui priera pour elle et l'aidera à avancer au cours de cette année. Les échanges se feront par courriel et téléphone si besoin.

**Une chronique mensuelle** envoyée aux différentes communautés permettra de tisser une vraie relation. Ce sera l'occasion d'un partage fraternel, de faire le point une fois par mois sur ce que vous avez vécu ensemble, de vos découvertes...

**Ellene**, proche de la congrégation par son travail, est chargée de sa rédaction et de l'envoi. Elle est la référente de la colocation, faisant le lien avec les soeurs et, si besoin, signalant une difficulté, une question...

**Un week end spirituel à Bouzy ou Prailles environ tous les deux mois** est prévu avec les soeurs du conseil à la rentrée, pendant l'avent, le carême, après Pâques, et une journée de bilan à Angers pour relire sa vie à la lumière de la Parole.

**Ce week end est important. Il ne peut être annulé** sauf pour cas de force majeure (maladie...). S'il le fallait, il faudrait mieux changer la date pour que toutes soient présentes.

**Le Père Avrillon** (Prêtre de la Paroisse) viendra **une fois par mois** partager un moment fraternel et répondre à vos questions, selon vos demandes. Une formation humaine et spirituelle sera mise en route selon la demande du groupe.

Chacune devra être accompagnée spirituellement par un personne compétente (des noms peuvent être donnée), n'habitant pas sur le lieu pour une distance suffisante.

Pour soutenir la dynamique de cette année, **il est demandé à chacune de s'engager à être fidèle**

- aux temps de vie fraternelle (repas, soirée...) et de prière selon le rythme décidé par la colocation, en accord avec les sœurs.

- Aux week end de relecture prévus à Prailles ou à Bouzy
- Aux soirées avec le Père Avrillon

Les exigences de la colocation ne doivent pas se vivre au détriment des études ou du travail professionnel mais dans un juste équilibre. S'il s'avérait que l'une d'entre vous ne puisse tenir cet engagement en tout ou partie, elle devra en parler avec la sœur qui la suit sans attendre.

**Date et signature**